

ÉCOLE D'INFIRMIER(E)S DE BLOC OPÉRATOIRE CHRU de TOURS



DE
L'EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE
A LA
QUALIFICATION IBODE



FORMATIONS SPÉCIFIQUES VAE
PARCOURS PRÉ JURY
PARCOURS MIXTES POST JURY
2021

Présentation de l'école d'IBODE

Institut de Formation des Professions de Santé - IFPS

École IBODE

2 rue Mansart - 37170 Chambray les Tours

☎ 02 47-47-87-12

✉: secretariat.ibode@chu-tours.fr

Coordonnées GPS : 47.346732 N, 0.716252 E

Numéro de déclaration des Écoles : 2437 P 002037

Code SIRET : 26 370 018 900 016

Code APE : 8610 Z

Numéro Data dock 00 15 175

Éligible au CPF

L'école est ouverte depuis 1977.

L'agrément est de 25 étudiants par promotion IBODE

Missions de l'école

- Former des Infirmiers de Bloc Opératoire diplômés d'État (IBODE).
- Mettre en œuvre la formation préparatoire au concours d'entrée.
- Promouvoir la recherche et favoriser la documentation relative aux pratiques dispensées au bloc opératoire.
- Assurer des missions de formation continue relative aux pratiques dispensées au bloc

Équipe pédagogique

Directeur Scientifique : **Monsieur le Professeur Hubert LARDY**

Directrice de l'école : **Madame Isabelle GEFFARD**

Madame Brigitte BLOT - Cadre IBODE Formatrice

Madame Anne KUCHARSKI - Cadre IBODE Formatrice

Madame Chrystelle LEBRETON -IBODE Formatrice

Madame Claire GAUTHIER-GALLET - Assistante administrative

Table des matières

Présentation de l'école d'IBODE	2
Accompagnement à la constitution du Livret 2	4
Compétence 1 "Concevoir et mettre en œuvre des modes de prise en charge des personnes adaptés aux situations rencontrées en bloc opératoire"	5
Compétence 3 "Gérer le risque infectieux dans les secteurs interventionnels et service de stérilisation"	6
Compétence 6 "Formation aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des IBODE"	7
Compétence 7 "Former et informer les professionnels et les personnels en formation"	8
Compétence 8 "Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques"	9
Compétence 9 "Évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles en bloc opératoire et secteurs associés"	10
"Représenter son Livret 2"	11
VAE IBODE POST-JURY	11
Bulletin d'inscription	12

Accompagnement à la constitution du Livret 2

Public concerné

- Infirmier(e) DE ayant une expérience d'au moins 1 an au bloc opératoire et ayant obtenu la recevabilité du Livret 1

Objectif

- Identifier et intégrer les différentes étapes leurs enjeux de la démarche VAE
- Affirmer son projet professionnel et dégager ses motivations ; « du trajet au projet »
- Identifier et décrire les activités professionnelles relatives à l'exercice de la profession IBODE
- Identifier et décrire des situations issues de son expérience professionnelle, représentatives des compétences IBODE
- Analyser les activités et les situations professionnelles vécues pour argumenter ses choix d'action
- Autoévaluer ses savoirs théoriques, savoirs faire et savoirs relationnels
- Apporter des éléments de preuve à ses acquis d'expériences
- Exposer oralement son projet et ses savoirs acquis

Contenu de la formation

- Présentation de la démarche VAE : principes, étapes, philosophie, posture réflexive
- Étude du livret 2 et repérage des mots clés
- Étude des référentiels d'activités et de compétences IBODE
- Accompagnement à la rédaction du projet professionnel
- Accompagnement à la description et l'analyse de l'activité professionnelle réalisée
- Accompagnement à la description et l'analyse des situations professionnelles vécues
- Accompagnement à l'auto-évaluation des savoirs acquis
- Recueil de preuves attestant son expérience au BO
- Préparation à l'entretien avec le jury VAE

Moyens pédagogiques

- Travail personnel de production écrite en intersession,
- Présentation individuelle du travail réalisé,
- Travaux de groupe,
- Étude de documents,
- Travail à partir d'outils méthodologiques,
- Jeux de rôles...

Dates : Session 1 → les 28 janvier - 11 mars et 15 avril 2021

Session 2 → les 16 septembre - 21 octobre et 9 décembre 2021

Coût total de la formation : 450.00 € (tarif 2020) pour les 3 journées de formation et par participant

Clôture des inscriptions : Session 1 le 8 janvier 2021

Session 2 le 13 août 2021

Compétence 1 "Concevoir et mettre en œuvre des modes de prise en charge des personnes adaptés aux situations rencontrées en bloc opératoire"

Parcours de formation individualisé, encadré et réalisé par des professionnels de la formation d'infirmier(e) de bloc opératoire. Apports théoriques de 70h et pratiques de 140h

Texte législatif de référence

Arrêté du 19 décembre 2016 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, modifiant l'arrêté du 24 février 2014

Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire

Public concerné

- Infirmier(e) D.E. ou Cadre de Santé D.E. ayant réalisé une validation partielle du livret 2 pour la VAE 2017 (nouveau livret), et souhaitant acquérir la compétence 1 par la voie de la formation, en vue d'une nouvelle présentation à un jury pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmière de Bloc Opératoire (DEIBO).

Objectifs

- Approfondir son expérience personnelle par le biais d'enseignements théoriques et pratiques
- Comprendre et utiliser la démarche de soins au bloc opératoire pour une prise en charge situationnelle adaptée au patient
- Savoir réaliser un recueil de données en lien avec la prise en soin du patient
- Connaître et savoir appliquer les règles et actes professionnels de l'Infirmier de Bloc Opératoire
- Appréhender la démarche de gestion des risques

Organisation de la formation

- En présentiel à l'école d'IBODE de Tours
- Face à face pédagogique avec des formateurs et des intervenants experts
- La formation est de 70 heures de théorie et de 140 h de stage clinique (4 semaines consécutives).

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux - Travaux personnel et de groupe - Analyses de situations professionnelles - Pratique travaillée en stage

Évaluation et validation de la compétence

- Théorie : Analyse de situation (cas clinique et présentation orale)
- Pratique : Évaluation des compétences par les tuteurs de stage, validation finale du stage par l'école

Dates : à définir

Coût : 795.00€ (tarif 2020) pour la totalité de la formation et par participant

Clôture des inscriptions à définir

Compétence 3 "Gérer le risque infectieux dans les secteurs interventionnels et service de stérilisation"

Parcours de formation individualisé, encadré et réalisé par des professionnels de la formation d'infirmier(e) de bloc opératoire. Apports théoriques de 70h et pratiques de 140h

Texte législatif de référence

Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (Annexe V).

Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire.

Public concerné

Infirmier(e) D.E. ou Cadre de Santé D.E. ayant réalisé une validation partielle du livret 2 pour la VAE 2017, et souhaitant acquérir la compétence 3 par la voie de la formation, en vue d'une nouvelle présentation à un jury pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmière de Bloc Opératoire (DEIBO)

Objectifs

- Appréhender la notion de risques infectieux au sein du bloc opératoire.
- Connaître les différentes méthodes de prévention et de gestion des infections nosocomiales, au sein des établissements de santé.
- Comprendre et s'inscrire dans un contexte législatif, réglementaire et éthique, afin de participer aux veilles et vigilances sanitaires.
- Savoir gérer les différentes étapes de la prise en charge d'un Dispositif Médical et du matériel au bloc opératoire.
- Savoir identifier les écarts entre les pratiques, les recommandations et la réglementation dans le champ de l'hygiène.

Organisation de la formation

- En présentiel à l'école IBODE de Tours et possibilité de e-learning pour certains apports
- Face à face pédagogique avec des formateurs et des intervenants experts, temps de travail personnel sur site
- La formation est de 120 heures théoriques au sein de l'école d'IBODE,
- Le stage est de 70 heures, soit deux semaines consécutives (en service d'hygiène) au sein d'un service agréé par l'école d'IBODE.

Moyens pédagogiques

Cours magistraux - Analyses de situations professionnelles -e-learning- Travaux personnel et de groupe.

Évaluation et validation de la compétence

Évaluation théorique des connaissances sur les différents apports de la compétence

Évaluation des éléments de la compétence par l'encadrant de stage, validation du stage par l'école

Dates : à définir

Coût : 1362.00€ (tarif 2020) pour la totalité de la formation et par participant

Clôture des inscriptions : à définir

Compétence 6 "Formation aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des IBODE"

Public concerné

Infirmier(e) DE ou candidat VAE post-jury ayant obtenu les 8 autres compétences du référentiel de compétences IBODE.

Objectifs

- Valider la Compétence 6 après évaluation tout au long de la formation puis le dernier jour par écrit, sur les apports des 49h.

Programme de la formation - Décret du 27 janvier 2015

Acquisition du savoir-faire pour :

- Réalisation de l'installation définitive du patient en vue de l'intervention chirurgicale en fonction de la voie d'abord souhaitée ;
- Mise en place et fixation des drains sus aponévrotiques ;
- Fermeture sous-cutanée et cutanée ;
- Aide à la mise en place et au maintien des instruments d'exposition directe et indirecte, aide à la réalisation d'une aspiration et à la réalisation d'une hémostase ;
- Aide aux sutures des organes et des vaisseaux ;
- Aide à la réduction d'une fracture et au maintien de la réduction au bloc opératoire.

Moyens pédagogiques

- Rappels théoriques.
- Formation pratique dans un environnement de bloc opératoire d'apprentissage par la simulation.
- Analyse de situations professionnelles.

Inscriptions

- Retourner la fiche d'inscription, accompagnée du mode de prise en charge financière au secrétariat de l'École IBODE avant la date de clôture.
- **Joindre impérativement une photocopie recto verso du Diplôme d'État IDE du PV post-jury VAE attestant de l'obtention des 8 compétences (C1, C2, C3, C4, C5, C7, C8 et C9) du référentiel IBODE et N° Adéli**

Évaluation et validation de la compétence

- Évaluation écrite sur les connaissances théoriques attendues pour la Compétence 6 et évaluation pratique en atelier de simulation (tout au long de la formation).

Date les 25, 26, 27, 28 mai 2021 et les 9, 10 et 11 juin 2021

Coût 1050.00 € (tarif 2020) pour la totalité de la formation de 49h et par participant

Clôture des inscriptions : 23 avril 2021

Compétence 7 "Former et informer les professionnels et les personnels en formation"

Parcours de formation individualisé, encadré et réalisé par des professionnels de la formation d'infirmier(e) de bloc opératoire. Apports théoriques de 35h

Texte législatif de référence

Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (Annexe V).

Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire.

Public concerné

- Infirmier(e) D.E. ou Cadre de Santé D.E. ayant réalisé une validation partielle du livret 2 pour la VAE 2017, et souhaitant acquérir la compétence 7 par la voie de la formation, en vue d'une nouvelle présentation à un jury pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmière de Bloc Opératoire (DEIBO)

Objectifs de la formation

- Analyser et identifier ses connaissances sur la fonction de l'Infirmier de Bloc Opératoire dans la prise en charge d'un patient au bloc opératoire.
- S'interroger sur la notion de tutorat dans le cadre de la formation des étudiants paramédicaux accueillis en stage et des nouveaux arrivants professionnel dans le service.
- Savoir transmettre ses connaissances et son savoir-faire à l'aide d'outils de formation.
- Savoir analyser une situation d'encadrement, la porter à l'écrit et la présenter à l'oral.

Organisation de la formation

- En présentiel à l'École d'IBODE de Tours et journées de formation à distance
- La formation est de 35 heures, fractionnée sur 5 jours, répartis sur 5 dates (2 dates de formation en distanciel)

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux
- Analyses de situations professionnelles
- Mise en situation par jeux de rôles
- Travaux personnels.

Évaluation et validation de la compétence

- Présentation d'une analyse de situation avec argumentation orale devant un jury

Durée de formation

- Trois journées de 9h à 17h - La durée de la formation est fixée à vingt et une heures

Dates : à définir

Cout : 397.00 € (tarif 2020) pour la totalité de la formation et par participant

Clôture des inscriptions : à définir

Compétence 8 "Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques"

Parcours de formation individualisé, encadré et réalisé par des professionnels de la formation d'infirmier(e) de bloc opératoire.
Apports théoriques de 70h

Texte législatif de référence

Arrêté du 19 décembre 2016 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire, modifiant l'arrêté du 24 février 2014

Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire.

Public concerné

- Infirmier(e) D.E. ou Cadre de Santé D.E. ayant réalisé une validation partielle du livret 2 pour la VAE 2017, et souhaitant acquérir la compétence 7 par la voie de la formation, en vue d'une nouvelle présentation à un jury pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmière de Bloc Opératoire (DEIBO)

Objectifs

- Analyser et identifier ses connaissances pour les actualiser
- S'interroger sur un sujet d'ordre professionnel
- S'approprier la démarche de recherche en soins Infirmier de Bloc Opératoire
- Savoir porter à l'écrit, mettre en valeur et présenter sa recherche
- Approfondir son expérience personnelle par le biais d'enseignements théoriques

Organisation de la formation

- En présentiel à l'école d'IBODE de Tours et en e-learning
- Face à face pédagogique avec des formateurs.
- La formation est de 70 heures, fractionnée sur 9 jours complets et 2 demi-journées, répartis sur 11 dates

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux - Analyses de situations professionnelles - Accompagnement à la rédaction d'un travail écrit de recherche professionnelle - Travaux personnel et de groupe - Simulation-entraînement à l'oral.

Évaluation et validation de la compétence

- Rédaction d'un travail écrit d'intérêt professionnel sous forme d'analyse de situation et argumentation orale

Durée de formation

- Trois journées de 9h à 17h - La durée de la formation est fixée à vingt et une heures

Dates : à définir

Cout : 795.00 € (tarif 2020) pour la totalité de la formation et par participant

Clôture des inscriptions : à définir

Compétence 9 "Évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles en bloc opératoire et secteurs associés"

Parcours de formation individualisé, encadré et réalisé par des professionnels de la formation d'infirmier(e) de bloc opératoire.
Apports théoriques de 70h

Texte législatif de référence

Arrêté du 19 décembre 2016 modifiant l'arrêté du 24 février 2014 relatif aux modalités d'organisation de la validation des acquis de l'expérience pour l'obtention du diplôme d'État d'infirmier de bloc opératoire (Annexe V).

Instruction n°DGOS/RH2/2017/141 du 27 avril 2017 relative au champ d'exercice des infirmiers de bloc opératoire et à la validation des acquis de l'expérience pour l'accès au diplôme d'état d'infirmier de bloc opératoire

Public concerné

- Infirmier(e) D.E. ou Cadre de Santé D.E. ayant réalisé une validation partielle du livret 2 pour la VAE 2017, et souhaitant acquérir la compétence 7 par la voie de la formation, en vue d'une nouvelle présentation à un jury pour l'obtention du Diplôme d'État d'Infirmière de Bloc Opératoire (DEIBO)

Objectif

- Analyser sa pratique professionnelle en vue de l'évaluer et de la faire progresser
- Comprendre et s'inscrire dans une démarche de gestion des risques
- Se positionner dans un contexte législatif, réglementaire et éthique afin de faire évoluer ses connaissances professionnelles
- Savoir développer une analyse critique d'une situation de travail, la porter à l'écrit et la présenter à l'oral.

Organisation de la formation

- En présentiel et en e-learning à l'école IBODE de Tours
- Face à face pédagogique avec des formateurs et des intervenants experts, temps de travail personnel sur site
- La formation est de 70 heures, fractionnée sur 10 jours, répartis sur 10 dates

Moyens pédagogiques

- Cours magistraux - Analyses de situations professionnelles -e-learning- Travaux personnel et de groupe.

Évaluation et validation de la compétence

- Présentation par écrit d'une évaluation de sa pratique professionnelle, argumentation orale devant un jury

Dates : à définir

Cout : 795.00 € (tarif 2020) pour la totalité de la formation et par participant

Clôture des inscriptions : à définir

"Représenter son Livret 2" VAE IBODE POST-JURY

Public concerné

- Infirmier(e) DE ou Cadre de Santé DE ayant déjà présenté son Livret 2 devant un jury VAE et n'ayant pas acquis l'intégralité des compétences (hormis la C6), ou n'ayant validé aucune compétence.
- Professionnel ne pouvant s'inscrire dans un parcours mixte en formation.

Objectifs de la formation

- Accompagner le candidat dans une dynamique de réussite
- Guider le candidat dans la réappropriation de son Livret 2
- Préparer le candidat à une nouvelle présentation devant un jury VAE

Contenu

- Identifier et comprendre les causes de non-validation partielle ou complète du Livret 2
- Analyser les différentes étapes du Livret qui posent questions et qui nécessitent d'être reformulées
- Identifier les apports nécessaires ou manquants pour l'analyse des activités professionnelles et pour l'écriture de situations professionnelles
- Apprendre à choisir la situation professionnelle la plus adaptée en fonction des compétences à valider
- Approfondir ses apports théoriques
- Acquérir une méthodologie de travail, d'élaboration d'écrit et de réflexion
- Permettre une représentation devant un jury VAE dans les meilleures conditions

Moyens pédagogiques

- Face à face pour le premier rendez-vous (1h00 de prise de contact)
- En présentiel ou en distanciel pour les autres rendez-vous, en fonction des disponibilités et des besoins du professionnel.
- Échange téléphonique, mails, partage de supports numériques
- Échanges/rendez-vous (minimum une demi-heure/une heure maximum), en fonction des besoins identifiés.
- Réflexion sur chaque compétence à acquérir
- Planning de rédaction.
- Horaires de rendez-vous ou de contact (journée) : entre 9h et 17h

Pour toutes demandes contactez le secrétariat de l'école au 02.47.47.87.12 ou par mail à secretariat.ibode@chu-tours.fr

Bulletin d'inscription

INTITULE	DATES	DATE CLÔTURE DES INSCRIPTIONS	CHOIX
Accompagnement à la constitution du Livret 2	Session 2 le 22 septembre et 3 novembre et le 15 décembre 2020	4 septembre 2020	<input type="checkbox"/>
Compétence 1 : Concevoir et mettre en œuvre des modes de prise en charge des personnes, adaptés aux situations rencontrées au bloc opératoire <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	A définir		<input type="checkbox"/>
Compétence 3 : Gérer le risque infectieux dans les secteurs interventionnels et service de stérilisation <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	A définir		<input type="checkbox"/>
Compétence 6 : Formation aux actes infirmiers relevant de la compétence exclusive des IBODE <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	Session 2 : Du 5 au 9 octobre 2020 Et les 5 et 6 novembre 2020	14 septembre 2020	<input type="checkbox"/>
Compétence 7 : Former et informer les professionnels et personnel en formation <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	A définir		<input type="checkbox"/>
Compétence 8 : Rechercher, traiter et produire des données professionnelles et scientifiques <u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u>	Les 30 et 31 janvier 2020 Journées en présentiel Les 4, 5 et 6 mars 2020 Journées en présentiel Le 16 avril 2020 Journée de formation à distance les 19 et 20 mai 2020 Journées en présentiel le 3 juin 2020 Journée de formation à distance le 30 juin 2020 Journée en présentiel le matin le 29 septembre 2020 Journée en présentiel le matin Soutenance	2 janvier 2020	<input type="checkbox"/>

<p>Compétence 9 : Évaluer et améliorer ses pratiques professionnelles en bloc opératoire et secteurs associés</p> <p><u>Joindre impérativement à l'inscription une photocopie du PV post-jury VAE</u></p>	<p>Session 2</p> <p>Les 18 et 19 juin 2020 Journées en présentiel</p> <p>Les 15, 16 et 17 juillet 2020 Journées en présentiel</p> <p>Le 6 août 2020 Journée formation à distance</p> <p>Le 11 septembre 2020 Journée en présentiel</p> <p>Les 24 septembre et le 15 octobre 2020 Journées en formation à distance</p> <p>Le 10 novembre 2020 Évaluation en présentiel</p>	<p>20 mai 2020</p>	<p><input type="checkbox"/></p>
<p>Représenter son Livret 2 VAE IBODE POST-JURY</p>	<p>Accompagnement ouvert tout au long de l'année</p>	<p>Tout au long de l'année</p>	<p><input type="checkbox"/></p>

Bulletin d'inscription

École d'Infirmières de Bloc Opérateur, CHRU de Tours, 37044 Tours Cedex 9 -Email : secretariat.ibode@chu-tours.fr
Port du masque obligatoire au sein de notre école

Madame Monsieur Nom : _____ Prénom : _____

Adresse personnelle : _____

Tél personnel : _____ mail personnel : _____

Adresse professionnelle :

Nom et Adresse de l'employeur :

Service Actuel : _____

Fonction exercée : _____

Tél professionnel : _____ mail professionnel : _____

Date d'obtention du DE Infirmier :

Date du jury VAE :

Compétences validées :

Inscription à la compétence/période :

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE

(A COMPLÉTER OBLIGATOIREMENT)

Prise en charge financière

- Votre employeur (joindre l'attestation de prise en charge)
- ANFH (joindre l'attestation de prise en charge)
- Vous-même (Veuillez compléter cet engagement de financement)
- Autres : _____

Je soussigné(e) Mme, M. m'engage à régler les frais d'inscription à l'École d'Infirmier(e)s du C.H.R.U. de Tours.

Fait à..... le.....

Signature